



Ecole Primaire de Marigny les Usages

20 rue de la gare

45760 Marigny les Usages

02 38 75 06 41

ec-marigny-les-usages@ac-orleans-tours.fr

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU

Jeudi 4 avril 2019

### **Participants :**

- Présidente :** Mme MAISON
- Enseignants :**
  - Mme VILLETTE
  - Mme LEGRIS
  - Mme CARRY
  - M. DODE
  - M. LAMBERT
  - Mme JULIEN
  - Mme GALLON (excusée)

### **Mairie**

M.ARCHENAULT	Maire (excusé)
Mme GRIVE	Adjointe aux affaires scolaire
M.DELAPORTE	Conseiller municipal
Mme PINTO	Responsable Périscolaire

### **Représentants parents :**

- Mme PELLE
- Mme COUTELLIER
- Mme LANSON
- Mme SOUEDET

### **DDEN :** Mme MOREAU Catherine

Pour introduction, la présidente nomme deux secrétaires de séance : M.LAMBERT et M.DODE, puis rappelle l'objectif du conseil d'école :

- Aborder les sujets qui concernent le fonctionnement de l'école, sans parler d'un enfant ou d'un cas particulier.

- Le conseil d'école est constitué de trois parties : les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité. Chacun pouvant librement donner son avis et faire partager ses expériences.

Hommage à Raymond PERDOUX : L'ensemble du Conseil d'Ecole souhaite rendre hommage à Raymond le jardinier dont tous, enfants, enseignants et parents appréciaient le dévouement et l'engagement. Le Conseil d'Ecole veut rappeler combien il était aussi investi dans l'Association des Anciens Combattants en apportant à travers son témoignage un message de paix auprès des élèves. Le Conseil d'Ecole présente ses sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Mme Maison propose aux parents d'emmener leurs enfants au cimetière sur la tombe de Raymond, afin d'honorer sa mémoire et donner du sens à ce lieu de souvenirs victime de dégradations l'an passé.

- Rappel du rôle du Conseil d'Ecole et du lien scolaire / périscolaire :  
Madame la Directrice établit l'ordre du jour en fonction des questions qui lui sont proposées par les parents. Les questions spécifiques à la mairie n'ayant pas de lien avec l'école doivent être directement adressées auprès des services concernés.
- Equipement en appareils ménagers :  
(lave-linge et sèche-linge de grande capacité et lave-vaisselle) La mairie a validé un budget pour le lave-linge et sèche-linge. Le lave-vaisselle pourrait être présenté au budget supplémentaire. Un appel aux parents pour en récupérer un est envisagé.
- Effectifs prévisionnels : stable par rapport à la rentrée de septembre 2018.  
29 S 33 MS 29 GS 28 CP 33 CE1 26 CE2 22 CM1 18 CM2
- Point des projets et sorties de classe et d'école :  
Après la sortie au cirque Gruss, le Projet cirque sur l'école se poursuit avec deux intervenantes de l'Association « les croqueurs de pavés » proposant la découverte des trois domaines d'activités : jonglerie, acrobatie et équilibre. Restitution aux parents le samedi 25 mai matin. Enfin en point final des sorties scolaires sur le lieu de pratique des intervenants sous chapiteau. La découverte des Arts du cirque sera valorisée dans le cadre du festival Bord de l'O'Art le mardi 21 mai à Combleux.  
A noter en plus : sortie pour les 80 ans de l'USEP avec 3 classes à Orléans. Maison de Loire de Jargeau, ferme Coq à l'Ane à Chapelon , Musée du cirque à Dampierre.
- Kermesse : proposition d'un repas partagé après l'installation du midi.
- USEP : résultats du cross départemental et organisation de la 1ere course pour enfants à Marigny à voir sur le site de l'école. Si les résultats des courses sont très intéressants, le KourOtant s'est distingué avec une première place mettant l'effort collectif en valeur. La course sous la grêle a révélé la grande pugnacité de nos filles !
- La course des Chevreuils, vendredi 17 mai organisée par l'Association USEP de l'école, marquera un grand moment enrichissant la vie locale. Ouverte aux autres écoles, se sera une bonne vitrine de la vie active de l'école et de la commune qui y apportera une aide technique et financière.
- **Opération Village Propre le 27 avril apporter son gilet jaune et des gants. (voir les affichages)**

- Questions des parents :

« 1) Est-il possible de proposer un temps de garderie aux enfants de CE1 jusqu'au cm2 plutôt que d'imposer un temps d'étude alors que certains parents auraient envie et ou besoin de récupérer leur enfant avant 17h45?

Une légère souplesse serait envisageable sans modification du mode de facturation (pas de tarif au temps passé).

2) quelques parents qui se questionnent sur le fait qu'il n'y ait pas d'identifiant et de mot de passe pour accéder au site de l'école. Cela les inquiète car évidemment ils signent l'autorisation de prise de vue en début d'année pour voir leur enfant mais après n'importe qui peut avoir accès au site de l'école.

En début d'année, la demande d'autorisation d'utilisation de l'image valide une consultation publique des contenus sur le site internet. On ne peut pas privatiser un site d'accès public. Le modérateur, la Directrice de l'école est responsable de l'application des règles de confidentialité et du contenu.

3) Je constate que les sorties scolaires sont **quasi inexistantes**. Comment cela se fait-il que les enseignants de l'école de Marigny **ne s'investissent pas plus** que ça pour essayer de mettre en place des sorties culturelles/sportives **pour faire plaisir** à leurs élèves ?

(S'il s'agit d'un problème financier, pourquoi ne pas demander une participation aux parents ?)

**Mme Maison exprime que ces propos sont presque diffamatoires et ne traduisent en rien l'investissement réel des enseignants de l'école. La priorité des enseignants de l'école de Marigny les usages est bien l'acquisition des savoirs et non d'organiser des sorties ludiques qui ne relèvent pas des objectifs de l'école.**

Les parents élus sont le relais des questions de parents et peuvent rappeler les finalités de l'école. Ils peuvent ajuster au mieux les questions des parents ou donner les réponses adaptées en amont du Conseil d'Ecole.

Il est fait lecture de la circulaire 99 136 du 21/09/99 précisant les objectifs généraux des sorties scolaires.

Mme Maison précise également que le cout financier d'une sortie est un élément à prendre en compte afin de n'exclure aucun enfant.

4) Où en sont les différents travaux qui étaient en cours lors du dernier conseil d'école :

*Panneaux sur le désagrément de la cigarette aux abords de l'école ?*

Seuls des panneaux relevant d'une information et d'une sensibilisation peuvent être installés. L'interdiction de fumer ne peut concerner l'extérieur de l'école.

Rappel du texte de loi : Depuis le 1er février 2007, il est interdit de fumer dans tous les lieux fermés et couverts accueillant du public ou qui constituent des lieux de travail, dans les établissements de santé, dans l'ensemble des transports en commun, et dans toute l'enceinte (y compris les endroits ouverts telles les cours d'écoles) des écoles, collèges et lycées publics et privés, ainsi que des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs. Cette interdiction est rappelée par une signalisation apparente.

*Poubelles à tri dans l'école*

C'est fait. De plus des élèves de CM2 prennent en charge les poubelles papier dans les classes.

*Aux alentours, panneaux signalétiques pour prévenir qu'il y a une école ?*

Demande en cours auprès de l'agglomération

*Eclairage de l'entrée de l'école jusqu'au parking ?*

A vérifier – à signaler au fur et à mesure si des dysfonctionnements apparaissent.

*Harmonisation des barillets ?*

En cours de finalisation. Il en manque un entre la classe de Mme Villette et la garderie. Portail automatique difficile à installer car il n'y a pas de gaine traversant la cour.

*5) Voici ma question pour le conseil d'école du 4 avril 2019.*

*J'ai constaté que le spectacle des enfants ainsi que la fête de l'école ont lieu des samedis. Séparée du papa de ma fille et n'ayant ma fille qu'un weekend sur 2, il n'est pas possible de s'arranger avec le papa en cas de besoin d'échanges de weekend. Par chance, cette année ces samedis tombent sur mes weekends de garde, mais si d'autres années cela tombe pendant ses weekends de garde, ma fille ne pourra pas participer au spectacle ni à la fête de l'école (son père habitant à 45mn et n'étant aucunement arrangeant pour échanger nos week-ends).*

*J'imagine ne pas être la seule maman séparée dans ce cas. Ces événements ne peuvent-ils pas avoir lieu pendant la semaine (mercredi ou vendredi par exemple) afin de ne pas pénaliser les enfants et qu'ils puissent être sûrs de participer à ces événements qu'ils préparent pendant l'année. Je trouverais vraiment dommage et triste que ma fille en soit privée pour ces raisons, vous est-il possible de réfléchir à cette question ? »*

La question pourra être discutée dans les années à venir si elle provient d'une majorité de parents. Cette année le cadre n'est pas modifié.

Mme Moreau rappelle la manifestation des Ecoles Fleuries qui aura lieu à Marigny le 24 juin.

La séance est levée à 20h30.

Le 3eme Conseil d'Ecole est fixé au lundi 24 juin.